

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 novembre 2018

N/Réf. : 06593 (115305)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 13 novembre 2018 visant à obtenir une copie complète de tous les « textos » envoyés et reçus de M^{me} Geneviève Guilbault pour la période du 29 janvier au 10 février 2017 et tous les courriels reçus et envoyés par la coroner en chef, M^e Pascale Descary, en lien avec les deux demandes d'accès M^{me} Geneviève Guilbault et ce entre le 2 octobre et le 13 novembre 2018

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 13 novembre 2018 visant à obtenir *une copie complète de tous les « textos » envoyés et reçus de M^{me} Geneviève Guilbault pour la période du 29 janvier au 10 février 2017 et tous les courriels reçus et envoyés par la coroner en chef, M^e Pascale Descary, en lien avec les deux demandes d'accès de M^{me} Geneviève Guilbault et ce entre le 2 octobre et le 13 novembre 2018.*

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que les « textos » envoyés ou reçus par M^{me} Geneviève Guilbault, pour la période concernée, sont inexistantes. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande.

Par ailleurs, concernant tous les courriels reçus et envoyés par la coroner en chef, M^e Pascale Descary, veuillez trouver sous pli ces documents à l'égard desquels certains renseignements personnels ont été retirés puisqu'inaccessibles, suivant les articles 53 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1 (la Loi).

Enfin, conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



**Dana Deslauriers, avocate
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels**

DD/ns

p. j.

PASCALE DESCARY - Rép. : Accès à la boîte courriel d'une ex-employée du Bureau du coroner

De :
À : PASCALE DESCARY
Date : 2018-10-17 08:53
Objet : Rép. : Accès à la boîte courriel d'une ex-employée du Bureau du coroner
CC :

Bonjour Mme. Descary,

Suite à notre appel téléphonique, vous avez maintenant accès à la boîte.

Je reste disponible si vous avez des questions.

Au plaisir.

>>> PASCALE DESCARY 2018-10-17 08:36 >>>
Bonjour

Tel qu'entendu avec vous par téléphone à l'instant, je vous formule par écrit ma demande pour avoir également accès, en tant que coroner en chef, tout comme notre responsable de l'accès à l'information au Bureau du coroner, Me Dana Deslauriers, à la boîte courriel de notre ex-employée, Madame Geneviève Guilbault, aux fins de donner suite à des demandes d'accès à l'information nous ayant été adressées à son sujet.

Je vous remercie de votre collaboration.

Pascale Descary, avocate
Coroner en chef

Bureau du coroner
Édifice Le Delta 2, bureau 390
2875, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5B1
Sans frais : 1 888 CORONER (267-6637), poste 20260
Télec. : [418 644-4157](tel:418-644-4157)

www.coroner.gouv.qc.ca



Pour la vie!

Fwd Demandes d'accès - 114938 et 114939

Madame la Coroner en chef,

J'ai pris connaissance du document transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information mentionnées en objet et disponible sur le site Internet du Bureau du coroner. La lettre de réponse étant signée de votre main, c'est à vous que j'adresse ma demande.

Je constate qu'un renseignement permettant de m'identifier à savoir le code d'utilisateur apparaît au bas des pages 2 et 3. Je comprends que le document a été transmis avec ce renseignement à la personne qui a fait les demandes, mais j'apprécierais que la version disponible en ligne ne comporte pas cette information et qu'elle soit remplacée sans délai.

Puis-je vous demander de confirmer la réception de ce message et de m'informer des mesures prises le cas échéant?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et je vous prie d'agréer, Madame la Coroner en chef, mes salutations distinguées.

Fwd Demandes d'accès - 114938 et 114939

De :
À : DESCARY, PASCALE
Date : 2018-11-08 11:29
Objet : Rép. : Fwd: Demandes d'accès - 114938 et 114939

Fait!

Edifice Le Delta 2, bureau 390
2875, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5B1
Sans frais: 1 888 CORONER (267-6637)
Télec.: 418 643-6174

www.coroner.gouv.qc.ca

ATTENTION: Ce courriel, y compris les fichiers joints, est à l'usage exclusif de la ou des personnes à qui il a été envoyé, et peut contenir des informations confidentielles ou juridiquement protégées. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, sachez qu'il est strictement interdit de conserver, de divulguer ou de reproduire d'une manière quelconque son contenu. Veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer définitivement cet envoi. Nous vous remercions de votre collaboration.

>>> PASCALE DESCARY <pascale.descary@coroner.gouv.qc.ca> 2018-11-08 11:12 >>>
Bonjour

Puis-je te demander de donner suite à cette demande svp?

Merci!

Pascale

Envoyé depuis mon téléphone intelligent Samsung Galaxy.

----- Message d'origine -----

De :
Date : 18-11-08 9:55 a.m. (GMT-05:00)
À : PASCALE DESCARY <PASCALE.DESCARY@coroner.gouv.qc.ca>
Objet : Demandes d'accès - 114938 et 114939

Pge p